

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE



Tél. : 05 65 63 14 11

Fax : 05 65 63 78 57

e-mail : mairie-aubin@wanadoo.fr

Arrêté n° 2025 - 94

Nous, Maire de la Commune d'AUBIN (AVEYRON),

VU le Code Général des Communes Territoriales, Article L 2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et Conseillers Municipaux,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 février 2024 fixant à 8 le nombre d'Adjoints au Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 février 2024 portant sur l'élection des Adjoints au Maire,

VU l'arrêté municipal du 15 avril 2025 portant retrait de délégation de fonction à Mme Laurianne VINCENT,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la Commune de déléguer à M. François DERBOIS, Conseiller Municipal Délégué, les attributions suivantes relatives aux affaires scolaires,

ARRETE

Article 1er : M. François DERBOIS, Conseiller Délégué, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- ALSH : mercredis et vacances scolaires,
- Activités scolaires,
- Garderie.

Article 2 : La présente délégation prend effet à compter du 16 mai 2025 et prendra fin au cas où le délégataire viendrait à cesser ses fonctions et en tout état de cause à l'expiration du mandat du Conseil Municipal.

Article 4 : La Maire de la Commune d'AUBIN est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs.

Article 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet de l'AVEYRON.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE ou déposé sur www.telecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à AUBIN, le 19 mai 2025

La Maire,



Christine TEULIER